

ANNEXES


à l'arrêté n° 20-DRCTAJ/1-355 autorisant la société LE ROY LOGISTIQUE à exploiter un entrepôt logistique sur la commune de Dompierre-sur-Yon

annexe I - plan des installations et parcelles cadastrales,

annexe II - points des zones à émergence réglementée (ZER) devant faire l'objet de mesures.

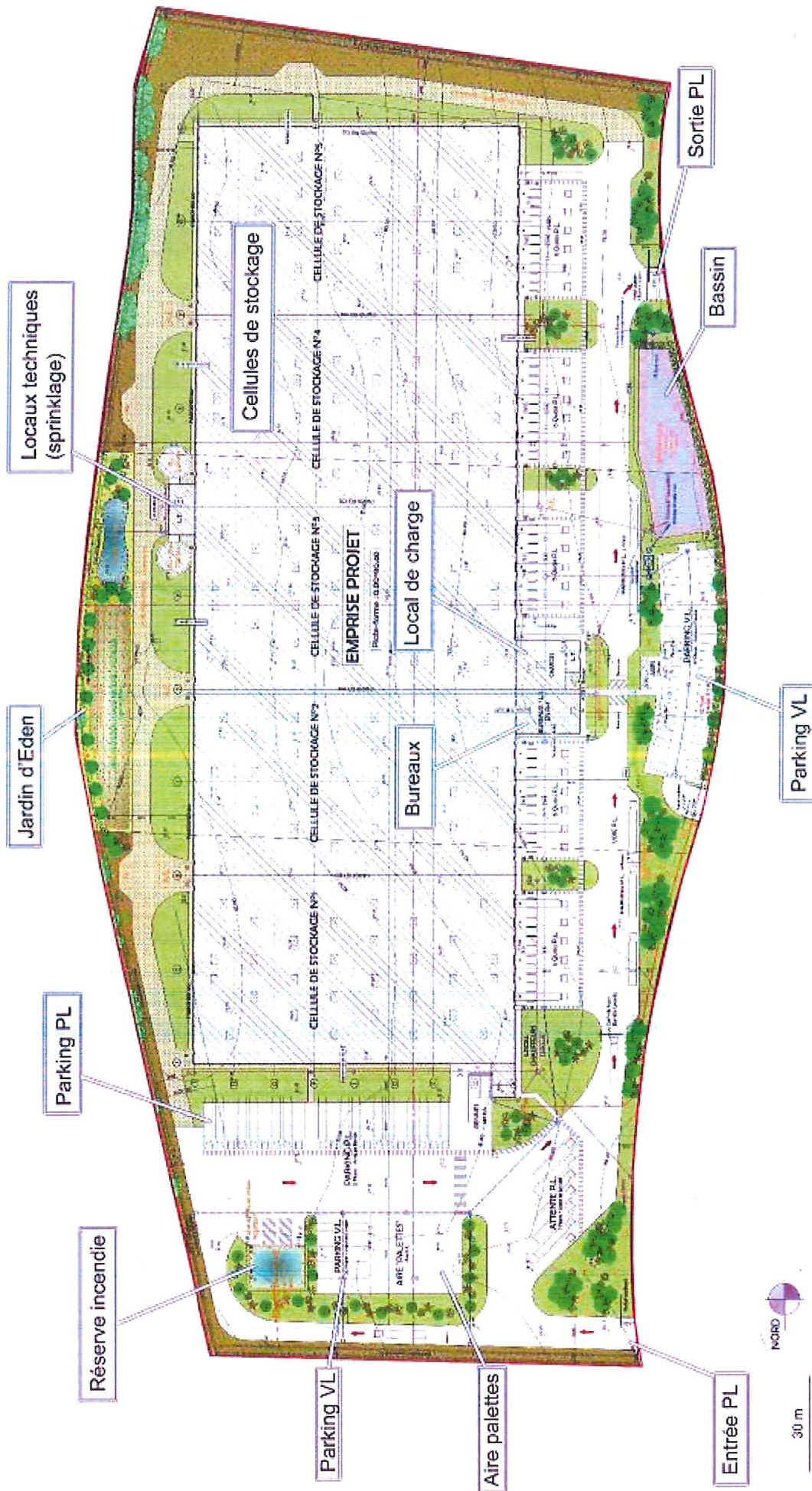
Fait à La Roche-sur-Yon, le **9 JUIN 2020**


Le préfet

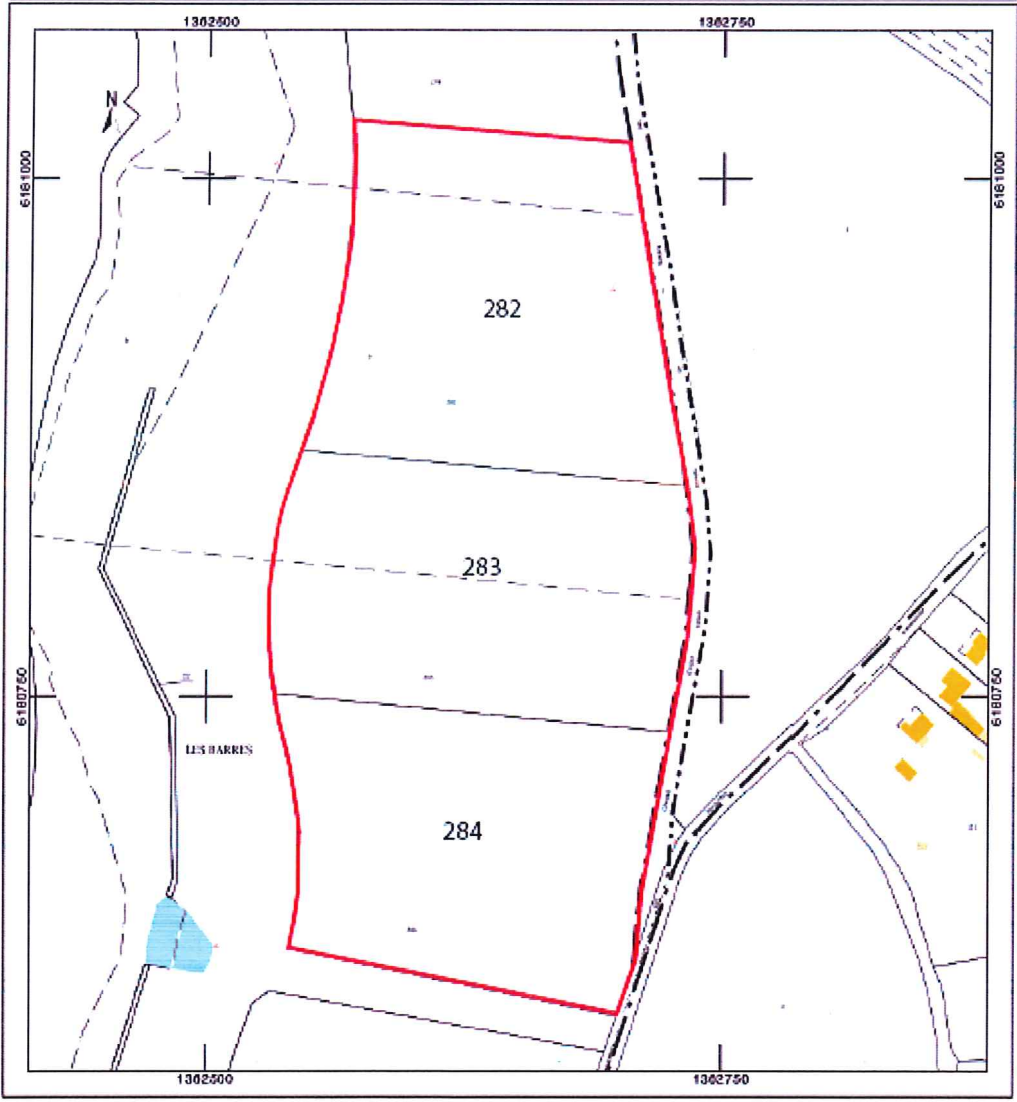

Le Préfet Général
de la Préfecture de la Vendée

François-Claude PLAISANT

Annexe I : plan des installations et parcelles cadastrales



Département : VENDEE Commune : DOMPIERRE-SUR-YON	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL ----- Plan cadastral Projet LE ROY LOGISTIQUE à Dompierre-sur-Yon (85)  Emprise du projet	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Pôle Topographique Gestion Cadastre VENDEE Crie Administrative TRAVOT Rue du 8ème RI 85020 85020 LA ROCHE SUR YON CEDEX tel. 02 51 45 12 39 - fax page 850 la-roche-sur- yon@dgi.fr finances.gouv.fr
Section : ZB Feuille : 000 ZB 01 Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2500 Date d'édition : 22.05.2020 (heure locale de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr	



Annexe II : Points des zones à émergence réglementée (ZER) devant faire l'objet de mesures

